

communiqué

Pully, Paudex, Belmont et Lausanne renforcent les collaborations entre leurs services techniques

Les communes collaborent régulièrement entre elles pour des projets ou des activités ponctuelles. Face à l'évolution de l'environnement réglementaire et aux exigences liées à l'exploitation des réseaux de distribution, les communes de Pully, Paudex, Belmont et Lausanne ont signé une convention de partenariat élargie afin d'offrir un cadre général à ces collaborations et les intensifier.

Les directions des travaux et des services industriels des communes de Pully, Paudex, Belmont et Lausanne collaborent depuis plusieurs années dans les domaines de l'eau potable (alimentation en gros), de la voirie (service hivernal), de l'assainissement (step de Vidy), des déchets (déchetterie de la Perraudettaz), de l'électricité (planification de réseau et télérelevage de clients professionnels), du gaz (distribution jusqu'au client final) et de la route et de la mobilité (axes forts de transports publics). Ces collaborations s'inscrivent généralement dans le cadre de projets communs, d'une mutualisation des ressources, de prestations déléguées, ou autres.

Afin d'offrir un cadre général à ces activités ponctuelles, les responsables politiques de ces quatre communes ont récemment signé une convention de partenariat élargie, qui leur permettra d'harmoniser et de développer ces collaborations, tout en respectant les identités communales. Les buts de ce partenariat sont multiples et dépassent la simple volonté de rationaliser les coûts par des économies d'échelle: coordination de projets, partage de compétences, échange de bonnes pratiques, mutualisation de matériel ou de main d'œuvre, harmonisation des procédures et des règlements, etc.

Par ailleurs, ce partenariat permettra de renforcer la compétitivité des services techniques, dans un environnement réglementaire et régulateur toujours plus exigeant et requérant des compétences toujours plus pointues. Il facilitera également la mise en œuvre de certains projets complexes qui nécessitent une forte coordination intercommunale. Poursuivant des objectifs tant opérationnels que stratégiques, cette convention améliorera enfin les synergies entre les collaborateurs des différents services, à tous les niveaux hiérarchiques.

En définitive, davantage de partage, de coopération et de mutualisation permettront d'améliorer les prestations et de rationaliser leurs coûts, pour le bien-être des habitants des quatre communes partenaires.

Ville de Lausanne
Ville de Pully
Commune de Paudex
Commune de Belmont

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels de Lausanne, 021 315 82 01
- Olivier Français, directeur des travaux de Lausanne, 021 315 52 00
- Marc Zolliker, directeur des travaux et des services industriels de Pully, 021 721 31 11
- Farhad Kehtari, conseiller municipal des travaux et des services industriels de Paudex, 021 791 12 12
- Philippe Michelet, conseiller municipal des travaux et des services industriels de Belmont-sur-Lausanne, 021 721 17 21

Lausanne, le 17 mars 2014